

LA LETTRE BLEUE N° 93

EDITO DU PRESIDENT

Chères et chers Compagnons,



L'Assemblée Générale 2023 de la section de Meurthe-et-Moselle de l'ANMONM s'est déroulée le samedi 10 juin 2023 dans les grands salons de l'hôtel de ville de Nancy, à une date plus conforme à la tenue des AG des associations depuis la pandémie.

La présence de nombreux compagnons a été appréciée, d'autant que notre Président national, Patrick SANDEVOIR, nous a fait l'honneur de participer à nos travaux.

La 1ère partie fut consacrée aux rapports habituels et au renouvellement d'une partie des membres du comité directeur.

La 2ème partie s'est déroulée en présence, outre de notre Président national, de Mme CARLI, directrice de cabinet représentant M. le Préfet, de M. le Député LACRESSE, de Mme CREUSOT, adjointe à la ville de Nancy, représentant M. KLEIN, des autorités militaires, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers et des associations partenaires.

Mon allocution de bienvenue a surtout insisté sur deux points. D'abord, l'investissement de notre section vers la jeunesse, au-delà des crises nationales et mondiales qui frappent notre société, doit se poursuivre en décernant des prix du civisme, de l'éducation citoyenne et de l'engagement citoyen visant à mettre en valeur les initiatives et les actions de jeunes qui s'engagent. Ensuite cette année est particulière pour notre distinction honorifique que nous devons être fiers de porter puisque c'est le 60ème anniversaire de la création de l'ONM par le Général de Gaulle. La section vous proposera de célébrer cet événement par un déplacement à Colombey-les-Deux-Eglises.

Nous avons eu une conférence d'une grande qualité par Mme LENATTIER sur les origines du Thermalisme à Nancy au début des années 1910.

Après les interventions des personnalités, le prix de la solidarité a été remis à l'association Mosaïque de Toul.

Cette 2ème partie s'est conclue par la remise de la médaille des 50 ans de l'ANMONM à Mme CREUSOT par notre Président national.

Comptant beaucoup sur votre participation lors de nos prochaines manifestations, portez-vous bien.

Thierry MARCHAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2023

Rapport d'activité par René LEHMANN, Secrétaire général

Le rapport d'activité prend cette année encore un caractère un peu particulier puisqu'en effet la dernière assemblée générale avait eu lieu tardivement en septembre 2022. Ce sont donc principalement les activités ou animations diverses qui ont jalonné la vie de la section depuis cette date qui sont évoquées.

Pour autant, il faut néanmoins rappeler que le 1^{er} semestre de l'année 2022 avait été marqué par l'organisation à Nancy, du 22 au 24 juin, du Congrès national de l'ANMONM. Un congrès qui a connu un très grand succès avec ses 300 congressistes venus de l'ensemble de l'hexagone, de l'outre-mer et de l'étranger, d'autant qu'était célébré à cette occasion le 50^{ème} anniversaire de l'ANMONM.

A noter également, l'organisation, le 04 juillet 2022 à la préfecture, de la remise des prix de l'éducation citoyenne décernés toutefois aux seuls établissements scolaires du sud du département.

Il faut maintenant rappeler que les activités de la section se répartissent principalement sur deux grands volets :

- les activités qui concernent et impliquent personnellement, chacun des 270 adhérents que compte à ce jour notre section (281 adhérents lors de l'AG de 2022) et auxquelles tous les compagnons sont invités à participer.
- les activités déployées par le comité directeur tout au long de l'année pour le compte de la section,

Rappel des principales activités qui méritent d'être signalées :

- le 10 septembre 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale, s'est tenu un comité directeur au cours duquel la section a porté à sa présidence Thierry MARCHAL qui succède ainsi à Jean-Louis THIÉBERT qui avait tenu la fonction pendant 8 années avec beaucoup de dévouement et une grande implication personnelle,
- le 17 septembre, Patricio MARTIN représentait la section au Forum des associations organisé à Lunéville,
- le 28 octobre 2022, se tenait un comité directeur destiné principalement à définir son organisation interne. A cette occasion, il a notamment été décidé de désigner 2 vice-présidents territoriaux : Jean-René MAJEWSKI pour le Pays-Haut et Patricio MARTIN pour le Lunévillois qui reprend ici très largement les fonctions assumées jusqu'alors par notre délégué de secteur Jean FERRY à qui il faut à nouveau rendre hommage pour son immense dévouement, sa totale détermination et sa parfaite réussite durant de nombreuses années,
- le 22 novembre, se déroulait la remise des prix de l'Education citoyenne sur le Pays-Haut à Longuyon et à Haucourt-Moulaine en présence des autorités locales. Il faut souligner qu'il s'est agi d'une première expérience de décentralisation, la remise des prix étant jusqu'alors concentrée à Nancy Préfecture (c'est dans cet esprit que le 05 juillet 2022 la remise des prix en préfecture n'avait concerné que le sud du département). Cette manière de procéder sera poursuivie, évitant ainsi de longs déplacements pour les élèves,

- le 30 novembre 2022, Patricio MARTIN organisait, à Moncel-lès-Lunéville, un déjeuner de cohésion pour les compagnons du Lunévillois en présence de membre du comité directeur. C'était pour lui sa véritable prise de fonction,
- en décembre, était diffusée à tous les adhérents le n° 92 de la Lettre Bleue,
- le 20 décembre, Jean-René MAJEWSKI organisait une réunion d'information des membres du comité local Briey-Longwy à la mairie de Val de Briey, suivie le 22 décembre d'une rencontre avec le sous-préfet de Briey,
- entre la mi-décembre 2022 et la mi-janvier 2023 était organisée, sous la coordination de Geneviève GABRIEL, la traditionnelle visite de nos « anciens » âgés de 90 ans et +. Quinze rencontres ont été réalisées par les membres du comité qui, à cette occasion, ont offert quelques douceurs au nom des compagnons ; comme toujours, des moments très appréciés et souvent vécus avec beaucoup d'émotion. Une façon de leur dire que nous pensons bien à eux,
- le 28 février, il a enfin été possible de renouer avec l'habituel repas de début d'année (dit des rois). Pour cette sympathique journée de rencontre, c'est le cadre très accueillant du golf de Pulnoy qui avait été retenu,
- le 27 avril, Patricia DERULLES, membre de la commission « Jeunesse », a participé en tant qu'observateur à un forum organisé dans le cadre du SNU – Service National Universel - pour voir sous quelle forme la section pourrait intégrer le dispositif. C'est une demande du siège de l'ANMONM,
- le 15 mai, la section organisait une conférence dans les locaux du Conseil départemental, délivrée par un cadre de l'assurance maladie, sur le thème « Mon espace santé »,
- enfin, le 21 mai, la section remettait un prix à l'occasion de la cérémonie organisée à l'hôtel de ville de Nancy dans le cadre du Concours de la Résistance,

Pendant ce temps, le comité a continué à s'investir avec succès dans ses principales missions traditionnelles. C'est notamment le cas dans le domaine du civisme et de l'éducation citoyenne, comme dans celui des actions menées au titre de l'entraide, et de la solidarité.

Par ailleurs, sans entrer dans le détail, la représentation de la section a été assurée comme toujours à de multiples occasions. Elle répond aux nombreuses invitations et sollicitations qui lui sont faites par les différentes autorités et structures locales ou départementales : participation aux cérémonies diverses, commémorations, anniversaires, prises d'armes, ... et bien d'autres encore.

C'est l'occasion de remercier chaleureusement Maurice GENOT, le porte-drapeau de la section, pour son dévouement et sa grande disponibilité.

Voici ainsi brièvement résumé l'essentiel des activités déployées depuis la dernière assemblée générale, activités qui toutes et toujours témoignent du dynamisme, de l'engagement et de la vitalité de notre section et concourent à la promotion et au prestige de l'Ordre auquel tous les compagnons sont si fiers d'appartenir.

Cela représente pour le comité directeur beaucoup d'investissement, de dévouement et d'énergie déployée, notamment en tâches administratives avec tous les courriers traités et expédiés.

A titre d'exemple, le contact a été maintenu avec l'ensemble des compagnons de la section par l'édition du n° 92 de la Lettre Bleue. En nous donnant les informations les plus utiles, la Lettre Bleue, toujours très appréciée, est un incontestable élément de cohésion des membres de la section ; elle conforte tout naturellement le sentiment d'appartenance à la grande famille des Compagnons de l'ONM de Meurthe-et-Moselle.

Donc bravo et merci à tous ceux qui alimentent notre Lettre Bleue et singulièrement à Danielle JONQUARD, sa rédactrice en chef.

Rapport d'activité approuvé à main levée, à l'unanimité.



Rapport financier – Exercice 2022 par Alain CADRÉ, Trésorier

• **Le compte de fonctionnement**

Le compte de résultat de l'année 2022 fait apparaître :

- des recettes s'élevant à **17 349,58 €** contre **13 778,71 €**
- des dépenses s'élevant à **22 670,62 €** contre **12 646,98 €**

dégageant un résultat déficitaire de **- 5 321,04 €** contre un résultat de **+ 1 131,73 €** en 2021. Résultat déficitaire qui s'explique par des dépenses exceptionnelles engendrées par l'organisation du Congrès national.

Les recettes sont constituées par :

- l'encaissement de cotisations pour un total de **7 755 €** dont la moitié est reversée à l'association nationale,
- l'encaissement de revues pour un total de **1 540 €** entièrement reversé
- des dons de nos adhérents pour **2 193 €** : ces dons étant entièrement consacrés à nos actions d'entraide et de solidarité,
- les recettes de participation aux repas et manifestations pour **2 014€**
- les abandons de frais que l'on retrouve en charges pour **3 847 €**

Les dépenses se décomposent ainsi :

- les versements de cotisations et revues pour **5 417 €**
- les frais de repas et manifestations pour **2 522 €**
- les frais d'affranchissement pour **1 108 €**
- les achats de fournitures pour **450 €**
- l'assurance Responsabilité civile pour **149 €**
- les actions d'Entraide-Solidarité et Education citoyenne pour **3 591 €** dont un don à la Banque Alimentaire de **2 000 €**
- divers autres frais et charges pour **60 €**
- l'acquisition d'un nouveau drapeau pour **1 336 €**
- les abandons de frais pour **3 847 €**
- les dépenses occasionnées par le Congrès national pour **4 188 €**

• La situation financière

Au 31 décembre 2022, le solde du compte courant au Crédit Mutuel s'élève à **3 898,88 €**, auquel s'ajoute **15 000 €** répartis en 3 bons de caisse.

Compte tenu du déficit de cet exercice, le report à nouveau s'élève à **18 898,88 €**.

Après avoir délivré son rapport, Jean-Claude BARRAL, réviseur aux comptes, propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour l'exercice 2022. Jean-Claude BARRAL et Geneviève PUPIL ont été réélus réviseurs aux comptes

Le rapport financier a été approuvé à main levée, à l'unanimité.

Election des membres du Comité

Le Comité, qui se compose de 12 membres, est renouvelable par tiers, chaque année, soit quatre postes à pourvoir, auxquels il faut ajouter, cette année, un cinquième poste non pourvu en 2022, soit cinq postes à pourvoir.

Seuls quatre candidats ayant fait acte de candidature, il n'a pas paru utile de procéder à un vote à bulletin secret.

Ont été élus ou réélus, à l'unanimité, pour un mandat de 3 ans : Jean-Claude BARRAL (nouveau membre), Daniel ESCHENBRUMER (réélu), Danielle JONQUARD (réélue), René LEHMANN (réélu).

**Résumé de l'intervention du Président National Patrick SANDEVOIR
à l'Assemblée Générale de Meurthe-et-Moselle le 10 juin 2023
par Michèle PROTOIS**



Après avoir remercié le Président et son comité et adressé une pensée à nos anciens, Patrick SANDEVOIR a rappelé les objectifs de remise en ordre des finances du siège et de modernisation de ses moyens de communication.

Il a souligné que notre Ordre reflète la réalité du visage de la France. Il est l'incarnation de la notion de mérite, valeur fondamentale à notre République. Mais le contexte a changé avec la mondialisation du numérique, le repli des citoyens sur leur intérêt personnel et une baisse de la participation au monde associatif. Seuls, 20% des décorés adhèrent à notre association ! Le Grenelle des effectifs, organisé lors du congrès de Nancy, doit contribuer à recruter et à fidéliser des compagnons et à faire rayonner l'ONM.

Le Président SANDEVOIR a surtout fait état des forces de notre association qui est nationale et internationale et dont les actions, en participant à la vie de la cité, forment un maillage en France et à l'étranger qui fait rayonner l'ordre national du Mérite, les valeurs de la France, de la démocratie, de la République et de notre culture.

Le cœur de cible de celles-ci est orienté vers les jeunes. Il a listé les nombreuses menaces qui ébranlent notre jeunesse : fake news, réseaux sociaux, droits humains bafoués, question environnementale, acquis de la République menacés. Il a affirmé avec force l'accompagnement nécessaire pour que nos jeunes retrouvent confiance, fierté, partage des valeurs, solidarité grâce à l'écoute et aux actions menées en partenariat avec l'Education Nationale, le Service National Universel, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, le Service Militaire Volontaire et les associations au service de la jeunesse. Il nous a engagés à arborer nos insignes avec fierté. Nous devons être des passeurs de sens.

Il a ensuite précisé l'importance de l'année 2023, 60^{ème} anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite.

L'histoire de Nancy Thermal par Madame Hélène LENNATIER

C'est l'imagination, l'esprit d'entreprise et la ténacité de Louis LANTERNIER qui sont à l'origine de la belle aventure de Nancy Thermal. Faire de Nancy une station thermale à l'instar de celles qui avaient été créées à la fin du 19^{ème} siècle dans la région Est n'était pas envisagé par la municipalité de Nancy. Louis Lanternier, architecte aux nombreuses réalisations en ville et dans la région, membre du Conseil municipal, eut du mal à convaincre ses collègues de l'intérêt pour Nancy d'une telle entreprise.

Dès 1908, alors que la Ville s'engageait dans la préparation d'une grande Exposition internationale prévue en 1909, elle finit par consentir à un sondage en bordure du parc Sainte-Marie, lieu choisi pour l'exposition. Louis LANTERNIER prit l'entière responsabilité de l'entreprise. Après 145 jours de forage, à 800,5 m de profondeur, l'eau jaillit à 36° en mars 1909 peu avant l'ouverture de l'exposition. Elle en devint une des grandes attractions.

Les vertus médicinales de l'eau furent reconnues par l'Académie de Médecine de Paris, alors que se créait en 1911 la Société d'Exploitation de Nancy Thermal. Cette dernière signa avec la Ville une convention pour la construction et l'exploitation d'un Etablissement thermal et balnéaire. L'ensemble fut promptement mené à bien et inauguré le 14 juillet 1914.

Trois semaines plus tard, août 1914 ! la guerre interrompit l'exploitation de cette belle réalisation ; Louis Lanternier mourut prématurément en 1916, ruiné, n'ayant pu amortir sa part importante dans l'investissement global. C'est seulement en 1928 qu'eut lieu la réouverture de l'établissement entièrement rénové. En 1935, la Ville racheta l'ensemble à la Société d'exploitation en difficulté et dut effectuer un nouveau sondage plus profond à 830m, terminé en 1939. Une nouvelle fois, la guerre ruina l'entreprise.

En 1945, Nancy Thermal était réduite à la seule exploitation de ses deux piscines, la Piscine Ronde et la belle grande piscine qui avait été reconnue comme la plus moderne d'Europe en 1913 ! Ces piscines ne furent plus alimentées par la source thermale, pas plus que les deux piscines (ensemble Louison Bobet) construites dans les années 1960, en plein air sur une partie de l'ancien parc à côté de l'Etablissement.

C'est en 2010 que le projet de reconstruction de Nancy Thermal est repris par la municipalité. La source thermale jaillit d'un nouveau sondage et la construction d'un grand ensemble destiné aux soins médicaux et à la détente est entreprise et menée à son terme. L'inauguration a eu lieu au mois de mai 2023, plus d'un siècle après la première réalisation.

La construction de 1914 insérée dans l'ensemble thermal moderne et efficace d'aujourd'hui, associe le souvenir des pionniers du thermalisme à Nancy à tous ceux qui, malgré les bouleversements du 20^{ème} siècle, ont œuvré pour la conservation des lieux et la renaissance de Nancy Thermal enfin pérennisée.

Commission entraide et solidarité

par Geneviève GABRIEL

Voici les actions menées dans les domaines de l'entraide et de la solidarité, depuis notre dernière rencontre, le 10 septembre 2022.

- **Entre la mi-décembre 2022 et la mi-janvier 2023 furent organisées les visites à nos Anciens**

Comme chaque année, nous organisons au moment des fêtes de fin d'année, une manifestation d'amitié, destinée aux Compagnons ayant atteint l'âge remarquable de 90 ans et plus... Les années accumulées peuvent les empêcher de participer à nos activités, pourtant ils comptent toujours pour nous.

15 visites ont été réalisées, par les membres du Comité. Comme toujours, nous avons reçu un accueil très chaleureux.

Nous leur avons offert quelques douceurs, comme signe de la sympathie et la chaleur humaine que notre Association souhaite leur témoigner.

- **Pour le prix de la Solidarité**



Ce prix remis chaque année, vise à soutenir financièrement des associations qui se signalent par la qualité de leurs projets d'actions de solidarité.

Durant la dernière décennie, les structures mises à l'honneur dans notre département, étaient situées dans les territoires de Nancy, de Lunéville, et dans le Pays Haut. Aussi, cette année, le Comité a souhaité se tourner vers le Toullois.

Après différentes recherches, le Comité a retenu l'Association « Mosaïque » située dans l'Espace André Malraux à Toul. Cette association intervient auprès des enfants, dans les domaines de la scolarité, de l'éducation, de la parentalité et de l'insertion sociale et culturelle.

Après avoir rencontré Mme BAUVAL, Présidente, ainsi que Mme PICHARD, Directrice, nous avons pu assister notamment au suivi des devoirs scolaires, encadré par des bénévoles.

Dans une autre salle, une chorale chantait...

C'est une « mosaïque » d'activités... toutes orientées vers l'insertion sociale et l'acquisition des valeurs citoyennes pour les enfants et parfois leurs parents.

Cela résonne bien, nous semble-t-il, avec les objectifs de notre Association...

La parole fut ensuite donnée à Mme FLACZINSKI et Mme SEGALT, toutes deux membres du conseil d'administration de Mosaïque afin qu'elles puissent préciser le fonctionnement de leur association et présenter le projet que nous allons soutenir.

- Le projet « Trait d'union »

L'association qui ne disposait d'aucun véhicule, a fait l'acquisition d'un minibus, en mutualisant l'achat avec plusieurs autres structures associatives locales. Les financements obtenus couvrent l'achat du véhicule mais pas son équipement.

C'est là que nous intervenons en finançant :

- un train de pneus 4 saisons afin de pouvoir circuler toute l'année,
- un ou deux marchepieds pour favoriser l'accès du véhicule aux personnes à mobilité réduite,
- une signalétique adhésive sur la portière pour identifier le projet et ses différents partenaires.

La cérémonie de remise du chèque aura lieu en fin d'année.

Le Président Thierry MARCHAL a ensuite remis à Mme BAUVAL le Certificat du Prix de la Solidarité 2023 ainsi que la Lettre d'engagement à financer le projet retenu.

Prix de l'éducation citoyenne par Thierry Marchal



La remise des prix de l'éducation citoyenne s'est tenue cette année le 4 juillet 2023 dans les salons de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, en présence de Mme CARLI, directrice de cabinet du Préfet, qui a présidé la cérémonie devant près de 80 enfants venant d'établissements scolaires du sud du Département accompagnés par leurs responsables d'actions et les responsables d'établissements.

Une cérémonie spécifique pour les établissements du Pays Haut s'est déroulée début octobre.

Les 3 présidents des associations partenaires sur cette action (ANMONM54, AMOPA, MJSEA), en lien avec l'Education Nationale représentée par M. LUSCAN, adjoint au Directeur Académique, ont ainsi remis des diplômes et des bons d'achat à des classes d'établissements élémentaires, de collèges et de lycées qui ont, durant l'année scolaire 2022-2023, élaboré des projets mettant en avant les valeurs de la citoyenneté.

Les 10 projets, qui ont été présentés cette année, ont concerné des sujets de société, que ce soit sur le handicap, l'isolement à l'école, l'écologie, le devoir de mémoire, et l'un d'entre eux a particulièrement marqué le jury présenté par deux jeunes élèves de 3ème du collège de Baccarat qui ont conçu une exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale avec beaucoup d'investissement et de créativité de leur part.

Remise du diplôme de l'Honorariat à Jean FERRY par Patricio MARTIN



Le 29 août, notre Président Thierry MARCHAL accompagné de René LEHMANN, de Patricio MARTIN et de Jean Louis THIEBERT s'est rendu au domicile de Jean FERRY et lui a remis très officiellement le diplôme d'Honorariat, en présence de la presse et devant le drapeau du comité de l'ANMONM.



Cette manifestation conviviale a été très appréciée par Jean, très ému et très sensible à ce geste qui récompense tout l'investissement de Jean pour l'ONM à Lunéville pendant de nombreuses années.

Conférence « Mon espace santé » par Daniel ESCHENBRUMER

Le lundi 15 mai, au Conseil Départemental, nous organisons une conférence sur le thème « Mon espace santé ». C'est un espace numérique sécurisé qui permet de stocker, consulter et partager vos données de santé en toute sécurité et en toute confidentialité avec les professionnels de santé : hôpitaux, laboratoires, médecins, pharmaciens etc....

Mme SCHMESSER, chargée de relation au sein du service E-Santé de l'assurance maladie de Meurthe-et- Moselle nous a présenté ce nouveau concept avec les offres de service que l'assurance maladie propose en matière d'innovation santé tout en assurant une assistance technique aux utilisateurs concernés. Nous avons assisté à une démonstration de l'utilisation. Le carnet de santé a été activé pour 65 millions de français. Si l'ouverture est automatique, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous y opposer. Il remplace le « dossier médical partagé » qui a été abandonné.

Remise du prix de l'éducation citoyenne dans le Pays-Haut par Jean-René MAJEWSKI

Les cérémonies de remise du « prix de l'éducation citoyenne » se sont déroulées le 05 octobre 2023 dans 2 établissements scolaires du Pays-Haut en présence des autorités civiles : M. SALLERIN, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Val de Briey, Mme CAILLARD, représentant M. le Maire de Longuyon, M. LUSCAN adjoint au Directeur Académique, Mme SCHMITT-RICHARD, Inspectrice de l'Éducation Nationale - Longwy 2, et les 3 présidents, ou leurs représentants, des associations partenaires sur cette action (ONM, AMOPA, MJSEA).

Mme BOISSELIER, Directrice, Mme POSTY, enseignante, et les élèves des classes de CE1, CE2 et du dispositif ULYS de l'école élémentaire « Louise Michel » de Longuyon ont été récompensés pour leur projet humanitaire et solidaire avec un orphelinat de Lomé (Togo) sous la forme d'un diplôme et un bon d'achat de 100 euros.



05/10/2023 - Remise du prix de l'éducation citoyenne à l'école élémentaire Louise Michel - Longuyon

Puis M. FARCHICA, Directeur, et les élèves des classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école élémentaire « Jacques Cartier » de Longuyon ont été récompensés sous la forme d'un diplôme et d'un bon d'achat de 50 euros pour les deux dossiers présentés : le premier dossier concernait la création d'un jardin potager et des aménagements dans la cour de l'école, fabrication d'hôtels à insectes et recettes des produits récoltés et le second la remise de dons alimentaires aux « Restos du Cœur » longuyonnais.



05/10/2023 - Remise du prix de l'éducation citoyenne à l'école élémentaire Jacques Cartier - Longuyon

Ces cérémonies se sont achevées par un sympathique goûter partagé avec les élèves, leurs enseignants, les autorités civiles et les présidents d'association au sein de chacune de ces deux écoles.

Le carnet depuis la dernière Lettre Bleue (n° 92)

Nouveaux adhérents :

- BOISSON Richard – sympathisant
- BUSSON Claude - chevalier

Tous nos vœux de bienvenue

Les compagnons qui nous ont quittés :

- VOMSCHEID Bernard – DCD le 20/12/2022
- ALIZANT Maurice – DCD le 18/01/2023
- TRIVAUDEY Gilles – DCD le 03/05/2022
- BELOTTI Alexandre – DCD le 19/06/2023
- FORIN François – DCD le 11/08/2023
- LATCHA Jean-Pierre – DCD le 30/08/2023
- MORY Michel – DCD le 06/09/2023
- RÉMY Armand – DCD le 05/10/2023
- DOUDOUX Antoine – DCD le 10/10/2023

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles

Démission, suspensions, non règlement des cotisations depuis plusieurs années ou départ de la région :

- CHIRINIAN Bernard – suspension
- TUTIN Gérard - démission
- VICQ Michel - démission
- APOSTOLO Didier - suspension

Promotions :

Nos chaleureuses félicitations à

- MALGRAS Patricia, promue au grade d'officier de l'ordre national du Mérite
- RENAUD Denis, promu au grade d'officier de l'ordre national du Mérite



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Association nationale placée sous le Haut Patronage du Président de la République et de la Présidence d'Honneur du Grand Chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur, Chancelier de l'ordre national du Mérite.
Reconnue d'utilité publique par Décret du 28.01.1987

Dépôt Légal N°970 du 15/02/95 - ISSN n°1291 – 6102

Responsable de la publication et de la rédaction

Thierry MARCHAL - 8 rue Arthur Rimbaud - 54630 RICHARDMENIL